



**Thiers Dore
et Montagne**
L'INTERCO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

AR Prefecture

063-200070712-20220614-DBC20220614_06-DE
Reçu le 23/06/2022
Publié le 23/06/2022

N° DBC 20220614-06

Communauté de Communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
04 73 53 24 71
contact@cctdm.fr

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 14 JUIN 2022 à 13H

Date de la convocation : 08 juin 2022

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 14 juin 2022 à 13 heures, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

Membres du Bureau présents :

Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Rachel BOURNIER, Olivier CHAMBON, Bernard VIGNAUD, Chantal CHASSANG, Sophie DELAIGUE, Philippe CAYRE, Philippe BLANCHOZ, Frédéric CHONIER, Claude GOUILLON-CHENOT, Pierre ROZE, Jean-Pierre DUBOST, Thomas BARNERIAS, Bernard LORTON, Christiane SAMSON, Ghislaine DUBIEN, Jany BROUSSE, Patrick SAUZEDDE, Éric CABROLIER, Michel GONIN, Didier ROMEUF, Martine MUNOZ.

Membres du Bureau absents excusés :

Hélène BOUDON, Serge THEALLIER, Ludovic COMBE, Daniel BERTHUCAT, Michel COUPERIER, Serge FAYET, Didier CORNET, Sylvain HERMAN, Jean-Éric GARRET, Caroline GUELON, Georges LOPEZ, Daniel BALISONI.

Membres du Bureau ayant donné procuration :

Jean-François DELAIRE à Frédéric CHONIER

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

TARIFICATION DES SORTIES DANS LE CADRE DES « QUARTIERS D'ÉTÉ »

Rapporteur : Jean-Pierre Dubost, Vice-Président

Chaque été, un enfant sur quatre ne part pas en vacances. En 2020, la crise sanitaire a mis davantage en exergue les difficultés rencontrées par les enfants des Quartiers Politiques de la Ville (QPV).

Face à cette situation, le Gouvernement a lancé en 2020 « Quartiers d'été », pour renforcer les activités et les services de proximité proposés aux familles des quartiers prioritaires.

Dès 2021, le territoire Thiers Dore et Montagne a répondu à cet appel en soutenant les associations qui souhaitaient organiser des activités/sorties à destination des habitants.

Pour 2022, l'organisation a été confiée au Centre Social Intercommunal qui a constitué un collectif composé des Conseils citoyens et de partenaires afin de mettre en œuvre des sorties principalement à destination des habitants des Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV).

AR Prefecture

063-200070712-20220614-DBC20220614_06-DE
Reçu le 23/06/2022
Publié le 23/06/2022

Afin de permettre aux familles les plus modestes de pouvoir avoir accès à ces sorties et par soucis d'équité, il est nécessaire d'appliquer une tarification telle que proposée ci-dessous incluant les entrées prestataires ainsi que les coûts de transports :

Coût de la sortie/personne	Coût/personne + 14 ans/sortie	Coût/enfant - 14 ans/sortie
De 0€ à 9€	gratuité	gratuité
De 10€ à 19€	1€	gratuité
De 20€ à 29€	3€	1€
De 30€ à 39€	5€	2€
≥ 40€	6€	3€

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** les tarifs « sorties quartiers d'été 2022 » tels qu'indiqués dans le tableau ;
- **Autorise** le Président ou son représentant à signer tout document s'y rapportant.

TOTAL VOTANTS : 22

Conseillers présents : 23

Représentés : 1

Non-participation :

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 22

Pour :

Contre :

Abstentions :

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

